

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

Le radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

clamation	: contact@mupras.com
re en charge	: pec@mupras.com
ésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

Garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

: Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1223 Société :
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : DERKAoui ABDELLAH im
 Date de naissance : 5/2/1949
 Adresse : Rue ABOU ISHAK el MAROUM Agyp 3
N° 52 Marouf - CASABLANCA
 Tél. : 0682050772 Total des frais engagés : 453,10 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Dr. M. QERMANE
Ophtalmologiste
Rue Doutkala, N° 8 - Kasbah
Mohammedia - Tel : 023 22 20 89

Cachet du médecin :
 Date de consultation : / /
 Nom et prénom du malade : ALEX TDAJAS Age :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 1 / 9 / 2021

Signature de l'adhérent(e) : ABDELLAH im



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11 AOUT 2021	S		250021	DR. DENTALINE Raz D... Inhalation

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DU NARVAL 33, RUE CASTELBLANCA 71100 COUFFONTE Tél: 03 85 22 25 71 02 J.F. 4714611	31/08/21	23, 10
INPE.092037217		

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

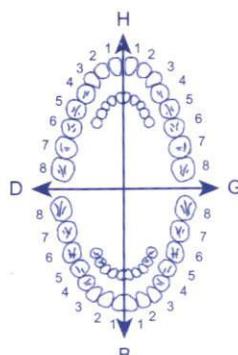
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		



[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

Docteur M.QERMANE

OPHTHALMOLOGISTE

Diplomé De C.E.S. D'Ophtalmologie De France

Lauréat De la Faculté De Médecine De Lille

Diplomé De C.E.S. De Médecine Aéronautique

Ancien Ophtalmologiste Au Centre National

D'Ophtalmologie De Salé

Ancien Ophtalmologiste Attaché Aux Hôpitaux De France

ANGIOGRAPHIE LASER

Sur Rendez-vous

31/08/2021

Mohammedia , Le : المحمدية في

ALEM TOURIA

52,00 x 2

* IDEW DS 1 GOUTTE 3 F:J 3 MOIS

99,50

OCUYAL GEL 1 GOUTTE 2 F:J 1 MOIS

1 GOUTTE 2 F:J 1 MOIS

س

س

PHARM

33,1

Tél:

1.F: 40477

LOMBÉ
Maârif

07
15774611

Dr. M. QERMANE
Ophtalmologiste
Rue Doukkala N°8 - Kasba
Mohammedia - Tél : 023 32 20 89

زنقة دكالة رقم : 7 - القصبة - المحمدية - الهاتف: 05 23 32 20 89 - الفاكس : 05 23 32 20 89
Rue Doukkala N°7- Kasba - Mohammedia - Tél : 05 23 32 20 89 - Fax : 05 23 32 20 89

E-mail : mq3@hotmail.com

Solution oculaire lubrifiante à double action

10 ml

Carmellose de sodium à 1 %

I-DEW DS
Aquagel

- Lubrifiant
- Confort
- Gel

SANS
Chlorure de
Benzalkonium

KYA MEDICAL
Distribué exclusivement
au Maroc par KYA MEDICAL

ERC

I-DEW DS
Aquagel

Composition :

Chaque ml contient	
Carmellose de Sodium BP	10mg
Stabilisant Oxychloro Complex	0,075 mg
Véhicule Aquect Tamponné	q.s.

Autres ingrédients :

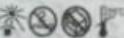
Acide Borique, Chlorure de Calcium,
Chlorure de Magnésium,
Borate de Sodium et Chlorure de Sodium

I-DEW DS Aquagel est une solution lubrifiante oculaire, intensive, à double action de pointe, scientifiquement conçue pour lutter contre la sensation les plus graves de la sécheresse oculaire, de l'inconfort et de l'irritation des yeux suite à une exposition prolongée devant l'écran d'un ordinateur ou de télévision, la climatisation, la poussière, la pollution, la fumée, les rayons solaires et d'autres facteurs non pathologiques.

TENIR HORS DE VUE ET DE LA PORTEE DES ENFANTS

Maintenir la solution à une température ambiante et éviter toute exposition devant le soleil.

Une fois ouvert, jeter toute la solution inutilisée après un mois.

STERILE 

PPC 52,00 DH

EC REP

Kunze Indopharm BV,
Koningin Emmakade 171,
2518.JN Den Haag, Netherlands.

 Entod Research Cell UK Ltd,
15 Tottenham Lane, London N8 9DJ, UK.
Email: scientific@entodpharma.com
Website: ophthalmicsuk.com

 See Package insert
for more information.

 GB  FR  AR

 0068

Solution oculaire lubrifiante à double action

10 ml

Carmellose de sodium à 1 %

I-DEW DS
Aquagel

- Lubrifiant
- Confort
- Gel

SANS
Chlorure de
Benzalkonium

KYA MEDICAL
Distribué exclusivement
au Maroc par KYA MEDICAL

ERC

I-DEW DS
Aquagel

Composition :

Chaque ml contient	
Carmellose de Sodium BP	10mg
Stabilisant Oxychloro Complex	0,075 mg
Véhicule Aquect Tamponné	q.s.

Autres ingrédients :

Acide Borique, Chlorure de Calcium,
Chlorure de Magnésium,
Borate de Sodium et Chlorure de Sodium

I-DEW DS Aquagel est une solution lubrifiante oculaire, intensive, à double action de pointe, scientifiquement conçue pour lutter contre la sensation les plus graves de la sécheresse oculaire, de l'inconfort et de l'irritation des yeux suite à une exposition prolongée devant l'écran d'un ordinateur ou de télévision, la climatisation, la poussière, la pollution, la fumée, les rayons solaires et d'autres facteurs non pathologiques.

TENIR HORS DE VUE ET DE LA PORTEE DES ENFANTS

Maintenir la solution à une température ambiante et éviter toute exposition devant le soleil.

Une fois ouvert, jeter toute la solution inutilisée après un mois.

STERILE 

PPC 52,00 DH

EC REP

Kunze Indopharm BV,
Koningin Emmakade 171,
2518.JN Den Haag, Netherlands.

 Entod Research Cell UK Ltd,
15 Tottenham Lane, London N8 9DJ, UK.
Email: scientific@entodpharma.com
Website: ophthalmicsuk.com

 See Package insert
for more information.

 GB  FR  AR

 0068

INDICATIONS

OcuYal Gel est indiqué dans l'humidification et le rafraîchissement des yeux, il apaise les symptômes générés suite à une longue période d'instabilité du film lacrymal. OcuYal Gel protège, humidifie et lubrifie la cornée, il soulage l'irritation des yeux ou la sensation de sécheresse aiguë oculaire liée à un manque de larmes, facteurs environnementaux (poussière, pollution, pollens), ménopause, interventions chirurgicales et utilisation prolongée de lentilles de contact. OcuYal Gel, grâce à l'acide hyaluronique, est également recommandé pour lubrifier et hydrater toute sorte de lentilles de contact, améliorant ainsi le confort et réduisant l'inflammation.



OCUYAL GEL

ISOPHARM

OCUYAL GEL

0.30%

99.50 DH

déminéralisée.

CONTENU

1 flacon de 10 ml

1 notice Dispositif médical



SCHALCON S.p.A.

Viale Enrico Ortolani, 195
00125 ROMA Italy

**GOUTTES OCULAIRES EN
GEL LUBRIFIANTES ET
APAISANTES À BASE D'ACIDE
HYALURONIQUE 0,30%**

schalcon

10 ml